



Les yeux dans les yeux !

Avec un million et demi de visiteurs par an, le Parc national des Pyrénées est l'un des parcs nationaux les plus visités de France. 24% des français déclarent en effet, avoir déjà fréquenté le Parc national des Pyrénées (sondage IFOP – OFB - 2021).

Destination de prédilection des amateurs de grands espaces, montagnards chevronnés ou pratiquants occasionnels, le Parc national des Pyrénées accueille aussi des visiteurs, de plus en plus nombreux, novices, peu ou pas rompus à l'expérience de la montagne et à ses bons usages.

Par méconnaissance des bonnes pratiques, certains comportements peu adaptés fragilisent l'harmonie des lieux et impactent la faune et la flore.

Pour accueillir ce public aux multiples profils tout en préservant l'authenticité de ses sites à la biodiversité foisonnante et aux paysages plébiscités, le Parc national des Pyrénées engage une campagne de sensibilisation aux bons usages et comportements adéquats en montagne.

L'enjeu :

Vivre #EN HARMONIE avec la nature en conciliant les activités humaines et les enjeux environnementaux.

Une campagne de sensibilisation positive

Déchets, présence de chien, survol en drone, cueillette, nuisances sonores, approche excessive, feu, bivouac, suivi des sentiers : le choix d'aborder ces neuf thématiques résulte de la constatation, faite sur le terrain, de comportements récurrents inadaptés et d'impacts notables sur les patrimoines naturels et paysagers en zone cœur du Parc national des Pyrénées.

Des messages en interaction

Déclinés en format numérique, en format papier et en panneaux, les visuels portent un message de respect de l'autre, de vie #enharmonie, en abordant des impacts distincts :





#enharmonie

Je respecte le silence et la quiétude des lieux

Les « *bruits* » de la nature sont connus, reconnus et intégrés par la faune sauvage. Tout autre son, surtout fort ou inattendu, provoque un dérangement et un stress pouvant lui nuire (*fuite, chute, abandon de nid...*).



#enharmonie

Je ne réalise pas de survol en drone

Le drone est vécu comme un prédateur, ou, plus rarement, comme une proie, par la faune sauvage, qu'elle soit avifaune ou terrestre.

Le bruit qu'il occasionne et sa trajectoire ont pour conséquence de faire dépenser une énergie conséquente à la faune qui essaie de fuir le dérangement, avec régulièrement, une prise de risque maximale (*risque de dérochement ou de blessure*).

Ce dérangement est préjudiciable à la reproduction du Gypaète barbu. Excessivement sensible durant son long cycle de reproduction (*dix mois!*), le casseur d'os privilégiera sa survie à la protection de son nid, en abandonnant la reproduction de l'année. Une conséquence fâcheuse pour le plus grand rapace d'Europe qui n'arrive à maturité sexuelle qu'à partir de sept ans, avec un succès de reproduction tous les trois ans.

Pour beaucoup d'oiseaux, la présence d'un drone provoque la fuite, l'abandon, même temporaire, de leur progéniture. Cela entraîne la perte de la couvée soit par refroidissement, soit par prédation.



#enharmonie

Je profite de cette nature en respectant sa quiétude

Le Parc national des Pyrénées propose aux randonneurs un réseau de chemins, bien entretenus, qui canalise les flux, permet une découverte sans détériorer les milieux et les habitats.

Aujourd'hui, quatre-cents kilomètres de sentiers sont signalés et aménagés en zone cœur du Parc national.

En hiver, le respect des itinéraires est particulièrement nécessaire du fait des conditions de vie, de survie de la faune sauvage. Par exemple, pour le Grand tétras, des dérangements successifs sont synonymes de problème de reproduction voire de mort.

Le fait de sortir des sentiers, de façon aléatoire, entraîne un stress fort. Rester sur les sentiers permet à la faune de s'adapter et de mieux supporter la pression touristique.



#enharmonie

Je n'approche pas les animaux sauvages

S'approcher de la faune sauvage au-delà de la distance de sécurité provoque du stress et un comportement de fuite pouvant occasionner une dépense excessive d'énergie, voir des chutes.

Cette distance étant variable d'une espèce à l'autre, et même d'un individu à l'autre, selon la saison, les conditions météo ou biologiques, mieux vaut rester à l'écart, et utiliser des jumelles.



#enharmonie

Je ne fais pas de feu

Le risque incendie est conséquent dans des espaces où l'intervention des secours est périlleuse voire impossible. La nature particulière du sol dans beaucoup de zone de montagne (*tourbeux ou para-tourbeux*) fait que le feu peut couler sous la surface et courir en sous-sol sur plusieurs mètres, pendant plusieurs jours. Un incendie peut ainsi se déclarer de façon décalée dans le temps et l'espace.

Par ailleurs, le bois soustrait au milieu prive d'une ressource et d'habitat primordiaux nombre d'espèces rares ou protégées dites « *saproxyliques* ». Le feu entraîne une disparition du bois mort sur certaines zones, et donc la disparition des espèces (*insectes et champignons notamment*) qui en dépendent.



#enharmonie

Je ramène mes déchets

Pollution visuelle, impacts sur la faune et la flore : les déchets n'ont pas de sens dans des milieux préservés (*ni ailleurs d'ailleurs !*). Se déplacer en montagne s'entend avec un sac afin de redescendre ses déchets et ne pas laisser de trace de son passage.

Les déchets souvent cachés dans un trou ou sous une pierre mettent beaucoup de temps à se dégrader. Ils occupent souvent l'habitat d'espèces...

Les déchets alimentaires, s'ils polluent un peu moins et moins longtemps, présentent le gros inconvénient de modifier le comportement de certains animaux qui peuvent prendre la fâcheuse habitude de se spécialiser dans leur recherche et leur collecte de nourriture.



#enharmonie

Je bivouaque la nuit

Le bivouac est autorisé en zone cœur du Parc national à plus d'une heure de marche de toute route carrossable et uniquement entre 19 heures et 9 heures.

Le fait de laisser une tente montée pendant la journée entraîne progressivement la destruction du tapis végétal et ne laisse que des tâches d'herbe brûlée.

Les troupeaux circulent sur ces zones, laisser une tente l'expose à subir des dégâts.



#enharmonie

Je laisse la nature à sa place

Laisser la nature à son équilibre et permettre à tous de profiter de paysages foisonnant de vie.

Le Parc accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de visiteurs... si chacun ramasse ne serait-ce qu'une fleur, la montagne perdrait ses couleurs et une faune dépendante de cette végétation (*insectes, oiseaux, mammifères...*).



#enharmone

Mon chien ne pénètre pas en zone cœur du Parc national des Pyrénées

Même tenus en laisse, les chiens provoquent le dérangement de la faune sauvage (*fuite, aboiement...*). Ils sont perçus par la faune sauvage comme des prédateurs à éviter. Même à proximité de leur maître, ils peuvent attraper et tuer des proies de petite taille que l'homme n'avait pas repérées (*jeunes oiseaux, micromammifères...*).

Ils sont des porteurs sains de parasites fatals pour la faune sauvage ou transmissibles aux troupeaux en estives.

Leurs déjections comportent, souvent, des résidus chimiques des produits antiparasitaires usuels.

Contact presse :

Caroline BAPT, chargée de mission Communication du Parc national des Pyrénées

Tél. : 06 30 15 99 39

Caroline.bapt@pyrenees-parcnational.fr

